

I.C.J.

Communiqué n° 52/4
Unofficial

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

The opening of oral proceedings in the preliminary objection in the Ambatielos case between Greece and the United Kingdom has been fixed for May 15th, 1952, at 11 a.m. at the Peace Palace at The Hague.

The Hague, April 10th, 1952.

C.I.J.

Communiqué n° 52/4
Non-officiel

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse :

L'ouverture de la procédure orale pour l'examen de l'exception préliminaire en l'affaire Ambatielos entre la Grèce et le Royaume-Uni a été fixée au 15 mai 1952 à 11 heures, au Palais de la Paix à La Haye.

La Haye, le 10 avril 1952.